

OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC DE  
MARSEILLE  
CS 10108  
13294 MARSEILLE - CEDEX 06

L'Officier du Ministère Public

à

**MAITRE YOHAN DEHAN**  
**174, RUE COURCELLES**  
**75017 PARIS**

**Références à rappeler :**

Référence :

Rédacteur :

Maître,

J'accuse réception de votre correspondance en date du concernant votre client : réceptionnée le

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2**

• **C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.**

Infraction(s) relevée(s) à

par procès verbal n°

dressé par

immatriculé(s) :

en date du

, avec le(s) véhicule(s)

Je vous informe de l'annulation totale de l'amende majorée émise suite au non-paiement initial de la contravention ci-dessus énumérée.

Les poursuites effectuées par le Trésor Public à l'encontre de votre client sont donc terminées.

Votre client recevra, à domicile, le courrier l'informant de ce fait, courrier dont je joins, pour votre complète information, copie au présent.

=====  
Si l'infraction ci-dessus a enlevé des points à votre client, la restitution a été automatiquement sollicitée par mes soins auprès du BNDC à Paris.  
=====

Je vous prie de recevoir, Maître, mes salutations distinguées.

**Fait à MARSEILLE - CEDEX 06,**  
**le 12/09/2025**

**L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC**

